

# Rapport du maire



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour l'année 2014. Ce rapport expose les données budgétaires relatives à l'année antérieure, celles de l'année en cours ainsi que nos priorités pour 2015, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal.

L'exercice financier 2014 ayant débuté il y a plusieurs mois déjà, le présent rapport vous permettra de connaître les nombreuses initiatives mises de l'avant par l'arrondissement afin de dynamiser et de rendre encore plus agréable votre milieu de vie. La place Shamrock et sa programmation événementielle des plus diversifiées, le nouveau plan de circulation et les terrasses publiques de la rue Saint-Hubert ainsi que les travaux de réfection réalisés sur plusieurs installations sportives du territoire en sont quelques exemples.

De plus, au cours de l'année, l'arrondissement a poursuivi l'implantation de mesures visant l'apaisement de la circulation et l'utilisation du transport actif sur l'ensemble de son territoire, en plus de maintenir son engagement en matière de développement durable. À cet effet, mentionnons l'élargissement de la collecte des résidus alimentaires cet automne, collecte qui touchera bientôt 55 000 foyers. En terminant, Rosemont–La Petite-Patrie s'est fait un devoir d'assurer la saine gestion de l'ensemble de ses activités.

Le présent document dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'arrondissement et de la façon dont nous gérons les deniers publics.

François William Croteau

Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie  
Membre du conseil d'agglomération

Mairie d'arrondissement  
5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2G 2B3

311  
ville.montreal.qc.ca/rpp

## 2013 Budget de fonctionnement

### Résultats financiers au 31 décembre 2013

Pour 2013, le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a été établi à 62 683 600 \$, incluant des revenus d'arrondissement anticipés de 4 583 800 \$.

Tout au long de l'année, des programmes de la Ville ont apporté une aide financière supplémentaire, ce qui a permis d'assumer certaines dépenses. Il s'agit principalement des programmes de propreté (128 800 \$), de traitement des résidus verts (159 668 \$) et de gestion de l'eau (774 700 \$), auxquels divers rajustements liés à la capitalisation se sont ajoutés.

En ce qui concerne les orientations budgétaires, l'arrondissement a poursuivi ses efforts d'amélioration du milieu de vie en misant, entre autres, sur la lutte contre les îlots de chaleur, la quiétude des quartiers résidentiels, l'élargissement de la collecte des résidus alimentaires, l'apaisement de la circulation, la promotion du transport actif, l'entretien des nouvelles pistes cyclables et l'implantation de nouvelles mesures destinées à rendre les parcs et les ruelles commerciales plus propres. Ces investissements ont permis de continuer d'offrir aux résidents un environnement agréable et sain, où il fait bon vivre.



## Définitions

**Budget de fonctionnement** : il s'agit des dépenses courantes liées au fonctionnement normal de l'arrondissement, par exemple les salaires des employés.

**Programme triennal d'immobilisations (PTI)** : ce sont des dépenses d'investissement liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées aux trois ans et révisées chaque année, par exemple la construction de la bibliothèque Marc-Favreau ou l'aménagement d'un nouveau parc.

## 2013 Budget d'immobilisations

L'enveloppe budgétaire du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'élevait à 8 036 000 \$ en 2013.

### Principales réalisations

- Maintien des efforts en matière de réfection des voies publiques et de sécurisation des zones scolaires. En effet, un montant de près de 2 222 000 \$ a été autorisé afin d'améliorer l'état des rues et de mettre en place de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation, par exemple des dos d'âne.
- Finalisation des travaux de mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Père-Marquette, entrepris à l'exercice financier précédent. Le financement de ce projet, dont le coût s'élevait à quelque 10 200 000 \$, provenait à 80 % de la Ville de Montréal et à 20 % de l'arrondissement.
- Achèvement des travaux de construction, prise de possession du bâtiment et ouverture officielle de la bibliothèque Marc-Favreau. Les activités d'inauguration de ce nouvel espace culturel se sont déroulées au début du mois de décembre.
- Début, en septembre 2013, des travaux de réfection visant à rajeunir la pataugeoire et le chalet du parc De Gaspé. Évalué à 2 500 000 \$, ce projet est financé à parts égales par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au moyen du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives*, et par l'arrondissement. Dans le même ordre d'idées, les travaux de reconstruction du chalet du parc du Pélican, prévus dans le cadre du programme PR@M-Familles et financés à parts égales par la Ville de Montréal et l'arrondissement, ont aussi commencé à l'automne 2013.
- Amélioration des infrastructures et des installations sportives dans les parcs, grâce à l'octroi par la Ville de crédits supplémentaires de 2 188 000 \$. Cette somme a permis, entre autres, l'aménagement d'un jeu de hockey-balle adjacent au parc Beaubien et d'un terrain de volley-ball de plage au parc Joseph-Paré, l'installation de trois jeux de tennis de table aux parcs Molson, du Pélican et Saint-Émile, de nombreux bancs, fontaines à boire et îlots de récupération multimatière ainsi que la réfection de sentiers.
- Poursuite du rajeunissement de la flotte de véhicules de l'arrondissement, pour une somme de 1 000 000 \$, et de celle de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, pour un montant de 615 000 \$.



# Rosemont- La Petite-Patrie

## Situation financière



### 2014 Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour 2014 a été établi à 64 613 500 \$, incluant des revenus d'arrondissement anticipés de 5 166 400 \$. D'après l'analyse de l'évolution des dépenses effectuées jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

En 2014, Rosemont–La Petite-Patrie a poursuivi ses interventions visant l'amélioration du domaine public et la préservation de la qualité du milieu de vie. Les mesures déployées tout au long de l'année ont misé sur :

- La lutte contre les îlots de chaleur, entre autres, par le soutien à l'aménagement d'une vingtaine de ruelles vertes, la plantation d'arbres sur le domaine public et dans certaines zones industrielles, le verdissement des stationnements, l'installation de toitures réfléchissantes et l'utilisation de matériaux perméables pour les aires de stationnement et d'entreposage;
- Le développement durable et la gestion des matières résiduelles par l'élargissement de la collecte des résidus alimentaires à 20 000 nouvelles portes cet automne. La collecte des résidus alimentaires sera alors offerte à 55 000 foyers, soit près de 75 % des résidences de l'arrondissement;
- La poursuite de la sécurisation des déplacements par l'implantation de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation et la promotion du transport actif par l'ajout de supports à vélos;
- Le lancement d'une stratégie d'agriculture urbaine offrant aux résidents 12 saillies de trottoir destinées à la culture potagère et prévoyant des modifications réglementaires visant à permettre l'horticulture et la culture de fruits et légumes à des fins commerciales dans certains secteurs;
- L'élaboration d'un plan local de déplacement composé d'une quarantaine d'initiatives visant à harmoniser et à sécuriser, au cours des prochaines années, la mobilité des résidents, tant piétons et cyclistes qu'automobilistes.

### 2014 Budget d'immobilisations

En 2014, l'enveloppe budgétaire du PTI de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est de 8 036 000 \$.

#### Principales dépenses d'immobilisations

- Autorisation d'un montant de quelque 1 700 000 \$ destiné au soutien des programmes d'apaisement de la circulation et de réfection routière et à la poursuite de la mise en place de mesures visant à encourager le transport actif, notamment l'installation de supports à vélos.
- Aménagement de la place Shamrock, un nouvel espace public situé dans le quartier de la Petite Italie, un projet de 183 000 \$. Le marquage au sol original, les terrasses publiques ludiques, le mobilier urbain ainsi que le carrousel mécanique contribuent à son animation par les citoyens.
- Sur la rue Saint-Hubert, réalisation d'un projet pilote évalué à 200 000 \$ (150 000 \$ provenant du PTI et 50 000 \$, du budget de fonctionnement) et permettant de tester un nouveau plan de circulation, d'améliorer le paysage urbain et de sécuriser les déplacements. L'installation de nouvelles terrasses publiques, l'aménagement de saillies et l'ajout de mobilier urbain sont au nombre des interventions réalisées.
- Mise en place d'un nouveau système de gestion des prêts et des retours d'ouvrages à la bibliothèque de Rosemont. La technologie utilisée, Radio Frequency Intelligence Data (RFID), sera par la suite implantée dans toutes les bibliothèques de Montréal. Du même coup, l'arrondissement procède à une révision de l'accessibilité universelle du bâtiment. Au cours des deux prochaines années, l'arrondissement investira 525 000 \$ dans ce projet et la Ville, 1 305 000 \$.
- Poursuite des travaux de réfection de la pataugeoire et du chalet du parc De Gaspé, un projet évalué à 2 500 000 \$ qui a débuté à l'automne 2013 et qui sera financé à parts égales par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au moyen du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives*, et par l'arrondissement.
- Début des travaux de reconstruction du chalet du parc du Pélican.
- Poursuite du rajeunissement de la flotte de véhicules de l'arrondissement, pour une somme de 1 000 000 \$, et de celle de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, pour un montant de 615 000 \$.
- Réfection des quatre parcs canins de l'arrondissement, pour un montant de 400 000 \$. Les travaux comprennent, entre autres, l'ajout d'aires de jeux d'eau et de jeux en bois ainsi que l'aménagement d'espaces ombragés.

### 2015 Orientations budgétaires

- Poursuite, à hauteur de 1 700 000 \$, des programmes d'apaisement de la circulation et de réfection routière qui permettent d'offrir aux résidents un milieu de vie plus sécuritaire.
- Finalisation des plans et devis, lancement de l'appel d'offres et réalisation des travaux d'aménagement pour le parc Luc-Durand, situé à l'arrière de la bibliothèque Marc-Favreau.
- Réfection de plusieurs installations sportives et récréatives : transformation de pataugeoires en jeux d'eau; réparation de la toiture et de l'enveloppe du bâtiment du centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme; mise aux normes du système de chauffage et de l'enveloppe du bâtiment de la piscine Saint-Denis; poursuite de la mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Étienne-Desmarreau.
- Remplacement du système d'éclairage du parc Sainte-Bernadette.
- Finalisation des travaux d'implantation du système RFID à la bibliothèque de Rosemont.
- Poursuite du rajeunissement de la flotte de véhicules de l'arrondissement.
- Poursuite des efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement.



Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal** 